

LOISIRS : Le débat doit se poursuivre sur le projet de Center Parcs du Rousset

La commission nationale du débat public (CNDP) a souhaité mardi que la concertation se poursuive autour du projet Center Parcs au Rousset (Saône-et-Loire), pointant un manque de dialogue entre partisans et opposants. Le promoteur [PIERRE ET VACANCES](http://www.pierreetvacances.com) avait volontairement saisi la CNDP fin 2014, pour ses projets de villages de vacances au Rousset et à Poligny (Jura), tandis que celui de Roybon (Isère) était vivement contesté par des militants "zadistes" sur le terrain et des associations devant la justice. Au Rousset, l'entreprise prévoit de construire 400 cottages sur un terrain de 86 hectares. Quelque 250 à 500 emplois seraient générés pendant la construction du parc et son exploitation créerait environ 300 emplois. A l'issue du débat public, Pierre et Vacances aura trois mois pour dire s'il poursuit ou non le projet. www.pierreetvacances.com